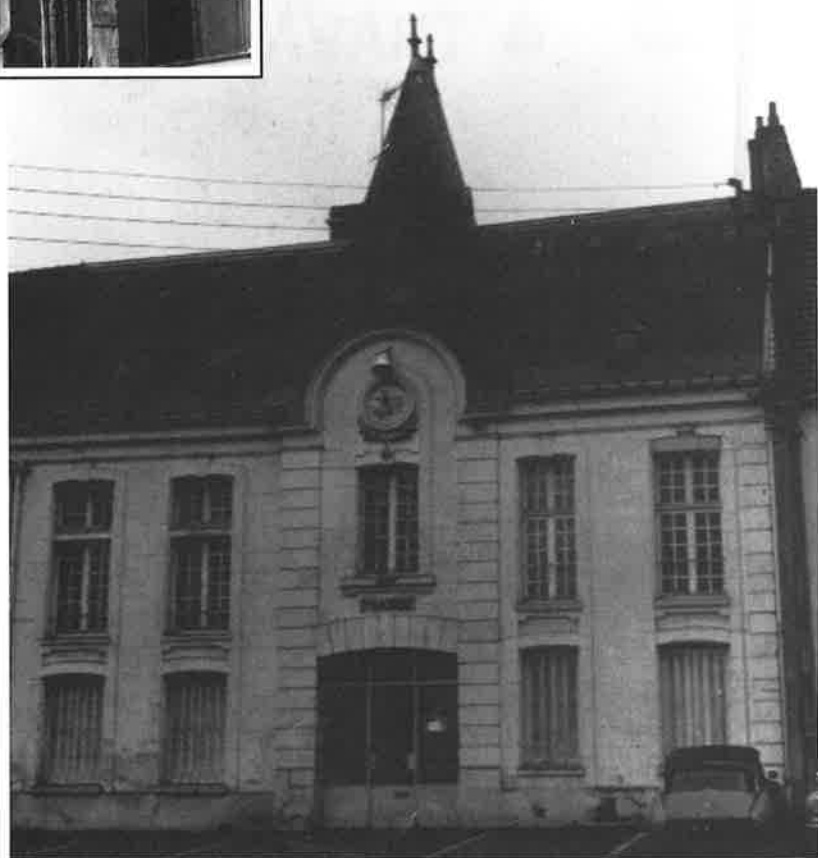




N U M E R O

5

# L'ABLUTIEN



OCTOBRE 1991

# POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

**26 54 02 88**

*28, Rue Léon BOURGEOIS  
51530 PIERRY*

## *Le Mot du MAIRE*



Peu de changements dans ce numéro, excepté quelques jeux d'observation et de réflexion et la reprise d'une rubrique appréciée :

Avis de recherche; après les garçons de 1930... les filles de 1935.

Maintenant, parlons du sujet d'actualité : la MAIRIE.

Les travaux se terminent, le secrétariat est installé dans des locaux agréables et fonctionnels et les salles de réunions seront bientôt disponibles.

Pendant la durée des travaux, le service public a été assuré normalement grâce à la volonté et à la compréhension de tous les usagers : public et associations. Par ailleurs, je remercie vivement Mme Micheline André qui a accepté de louer " l'ancienne Pharmacie" et l'Abbé Ravaux qui a mis à notre disposition la salle paroissiale.

Enfin, pour clore le sujet et pour éviter tout malentendu, je précise que le perron, tel qu'il est construit résulte essentiellement de la remise à niveau des différents seuils et de la législation. Que les personnes qui éprouvent quelques difficultés à monter les marches soient rassurées : un passage situé à chaque extrémité facilitera l'accès.

Abandonnons quelques instants votre Mairie pour d'autres grands travaux : la Station d'Épuration.

Suite aux nombreuses réunions techniques et financières, d'Octobre 1989 à Juin 1991, les travaux d'extension et de modernisation ont commencé le 15 Juillet.

Cette réalisation est le fruit de la détermination et de l'étroite collaboration entre le Syndicat du Cubry, les diverses administrations, l'industrie laitière et le Conseil Municipal.

Ainsi, le traitement des eaux sera vraiment effectué et l'emploi de plus de 70 personnes maintenu, ceci à des conditions financières très avantageuses pour les différents partenaires.

Autre pollution à traiter, celle de la voie publique, des espaces verts et du Cubry (papiers, emballages divers, cendriers vidés, verre, etc...)

Afin que notre village reste propre, il suffit, pour ceux qui ne le font pas, d'OSER utiliser les poubelles.

Pour favoriser ce geste, des moyens complémentaires seront mis en place en 1992.

*J. BARROIS*

## COMPTE ADMINISTRATIF 1990

Le compte Administratif est un compte de résultats. Par opposition au Budget Primitif, il fait apparaître les dépenses et les recettes réelles enregistrées du 1er Janvier au 31 Décembre et permet de connaître la situation financière réelle de la Commune.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES :

	Crédits ouverts	Réalisé
- Denrées et Fournitures	156.300,00	140.837,03
- Frais de Personnel (Salaires et Charges)	874.418,00	874.227,44
- Impôts et Taxes	50.700,00	41.724,50
- Travaux et Services extérieurs (ordures ménagères : 170.928,00 - électricité : 106.671,00)	533.891,52	488.541,76
- Participations et Contingents (investissement collèges : 116.577,00 - aide sociale versée au Département : 85.964,00)	339.182,48	339.182,48
- Allocations et Subventions	83.980,00	83.833,17
- Frais de Gestion Générale	265.750,00	207.992,07
- Frais Financiers	426.043,00	421.672,70
- Prélèvements pour investissement		753.339,18
		<u>3.351.320,33</u>

#### RECETTES :

- Produits de l'Exploitation	87.000,00	62.312,32
- Produits Domaniaux (location de chasse 56.559,00)	92.500,00	99.482,77
- Produits Financiers	143.935,00	127.167,80
- Recouvrements et Subventions	168.124,00	186.901,63
- Dotations versées par l'Etat	970.145,00	976.289,53
- Impôts Indirects	25.000,00	21.054,21
- Contributions Directes	1.699.260,00	1.714.437,00
- Produits antérieurs		1.925.180,75
		<u>5.112.826,01</u>
Excédent de fonctionnement de clôture		1.761.505,68

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>RECETTES prévues :</b>	<b>5.795.855,00</b>
<b>RECETTES réalisées :</b>	<b>3.338.056,43</b>
<b>DÉPENSES prévues :</b>	<b>5.795.855,00</b>
<b>DÉPENSES réalisées :</b>	<b>3.338.056,43</b>

**d'où équilibre de cette section.**

Après la prise en compte des Restes à Réaliser en Dépenses et Recettes d'Investissement au 31 décembre 1990, il ressort que l'excédent général des deux sections s'élève à 389.194,68 disponibles pour le budget supplémentaire.

## **BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1991**

Avant de le découvrir, quelques précisions sur les termes "budget primitif et budget supplémentaire". Le budget primitif, voté en début d'année, permet de fixer l'essentiel des dépenses et des recettes prévisibles pour l'année en cours. Mais en cours d'année, il peut être modifié, afin de mieux ajuster les prévisions : c'est l'un des rôles du budget supplémentaire.

Le budget supplémentaire réintroduit également, dans le budget en cours, les résultats de l'année antérieure, connus après le vote du compte administratif.

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

#### **DÉPENSES :**

- Travaux et Services extérieurs	<b>151.373,00</b>
- Participations et Contingents	<b>500,00</b>
- Frais financiers	<b>2.300,00</b>
- Prélèvement pour dépenses d'Investissement	<b>1.645.341,00</b>

**1.799.514,00**

#### **RECETTES :**

- Dotations versées par l'Etat	<b>38.009,00</b>
- Produits antérieurs	<b>1.761.505,00</b>

**1.799.514,00**




  
 ASSURANCES Tél. 26 54 38 22

**TOUTES ASSURANCES : Vie, Retraite, Gestion de patrimoine,  
Voiture, Multirisque habitation ...**

*6, Avenue Paul Chandon - 51200 EPERNAY*



# Saint-Martin d'Ablois par les chiffres

## Recensement 1990

### Population totale par sexe et âge

Age au 31/12/90	Population totale	%	Hommes	Femmes	En ménage	Hors ménage	Nombre de personnes du ménage	Ensemble	Français	Etranger
TOTAL	1431	100,0	687	744	1364	67	Nombre de ménages : %	461 100,0	452 98,0	9 2,0
0 - 19	427	29,8	212	215	427	0	Ménages composés de : 1 personne	70	69	1
20 - 39	411	28,7	199	212	411	0	2 personnes	122	120	2
40 - 49	195	13,6	99	96	195	0	3 personnes	99	95	4
50 - 59	117	8,2	62	55	116	1	4 personnes	117	115	2
60 - 74	124	8,7	59	65	120	4	5 personnes	36	36	0
75 ou +	157	11,0	56	101	95	62	6 personnes ou +	17	17	0

### Population active par sexe, âge et type d'activité

Age au 31/12/90	ENSEMBLE					HOMMES					FEMMES				
	Population active	Taux acti.	dont		Taux Chôm.	Population active	Taux acti.	dont		Taux Chôm.	Population active	Taux acti.	dont		Taux Chôm.
			Actifs ayant un emploi	Chômeurs				Actifs ayant un emploi	Chômeurs				Actifs ayant un emploi	Chômeuse	
TOTAL	673	59,5	634	34	5,1	369	67,8	354	10	2,7	304	51,8	280	24	7,9
15 - 24	77	37,2	65	7	9,1	46	42,6	38	3	6,5	31	31,3	27	4	12,9
25 - 29	69	87,3	66	3	4,3	37	94,9	36	1	2,7	32	80,0	30	2	6,3
30 - 39	232	92,1	222	10	4,3	121	100,0	119	2	1,7	111	84,7	103	8	7,2
40 - 59	273	87,5	262	11	4,0	155	96,3	152	3	1,9	118	78,1	110	8	6,8
60 ou +	22	7,8	19	3	13,6	10	8,7	9	1	10,0	12	7,2	10	2	16,7

### Nationalité

CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES	ENSEMBLE				HOMMES				FEMMES			
	Ensemble	Français	Etrangers	%	Ensemble	Français	Etrangers	%	Ensemble	Françaises	Etrangères	%
POPULATION TOTALE	1431	1403	28	2,0	687	675	12	1,7	744	728	16	2,2
0 - 14 ans	300	299	1	0,3	143	142	1	0,7	157	157	0	0,0
15 - 24 ans	207	204	3	1,4	108	106	2	1,9	99	98	1	1,0
25 - 39 ans	331	323	8	2,4	160	157	3	1,9	171	166	5	2,9
40 - 59 ans	312	306	6	1,9	161	158	3	1,9	151	148	3	2,0
60 ans ou plus	281	271	10	3,6	115	112	3	2,6	166	159	7	4,2
ACTIVITÉ :												
actif ayant un emploi	634	622	12	1,9	354	346	8	2,3	280	276	4	1,4
salariés	511	502	9	1,8	284	278	6	2,1	227	224	3	1,3
non salariés	123	120	3	2,4	70	68	2	2,9	53	52	1	1,9
chômeurs	34	33	1	2,9	10	10	0	0,0	24	23	1	4,2

**Guy**  
**CHARPENTIER**

**CHAUFFAGE**  
**ELECTRICITE GENERALE**

**26 59 93 92**

79, rue Julien Ducos  
St-MARTIN - D'ABLOIS

COUVERTURE-ZINGUERIE  
ÉTANCHÉITÉ

**SERIP** s.a.r.l.

Jacques Della-Patrona

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

SIÈGE SOCIAL :

3, Rue d'Enghien

B.P. 10

ATELIER :

10, Rue des Malbouches

51200 Epernay

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 95 88

# Saint - Martin d'autrefois...

## Article IV

Le comté d'Ablois constituait de plus un chef-lieu d'où dépendaient différentes seigneuries, certains villages, hameaux et écarts et où la haute, moyenne et basse justice s'exerçait sous le titre de baillage. Cependant l'appel des sentences prononcées par ce dernier se portait aux bailliages royaux d'Épernay et de Châtillon-sur-Marne et celui des jugements rendus en la *Gruerie*, directement en la *Table de marbre* à Paris. Et qu'était-ce que la Gruerie? La Gruerie était un tribunal où un officier de justice, le Gruyer, connaissait en première instance les délits commis dans les forêts et dans les rivières de son département. Ainsi Saint-Martin d'Ablois avait sa gruerie. Je retrouve, par exemple, en 1673, la trace d'un de ses gruyers qui s'est marié dans la chapelle de Saint-Amand, dépendante du château : il avait noms : Claude-Charles Soulain de Guérin, escuyer, seigneur de Brulard, capitaine au régiment de Champagne, gruyer des eaux et forêts de Saint-Martin d'Ablois.

Qu'était-ce enfin que la Table de marbre? La Table de marbre était le nom donné, avant 1790, à trois juridictions qui siégeaient au Palais de Justice de Paris. L'origine de ce nom provenait de ce que la salle où elles s'assemblaient était occupée par une grande table de marbre, autour de laquelle se plaçaient les juges. Les trois juridictions se composaient de : 1° la connétablie et maréchaussée de France; 2° l'amirauté; 3° la réformation des eaux et forêts.

A quelle époque remonte pour le comté d'Ablois, ce droit de haute, moyenne et basse justice? Impossible de rien préciser. Ce qu'il y a de certain, c'est que le traité qui, en 1651, a défini la cession faite au duc de Bouillon du duché de Château-Thierry, y compris Châtillon et Épernay dont dépendait le comté d'Ablois, lui avait concédé du même coup le droit d'y exercer la justice.

Plus tard, une ordonnance du roi autorisa M. de Meulan, dont il sera parlé à son heure, à établir le lieu de justice sur une éminence qui domine Saint-Martin, au-dessous de la seigneurie de Montbayen. Le souvenir de cet endroit s'est perpétué à travers les âges, car il est encore appelé *les Justices*. Il existe en outre un plan de 1764, indiquant l'emplacement où s'élevaient les gibets.

Il est très intéressant de suivre le comté d'Ablois dans les différentes phases de sa possession. Je ne parlerai, bien entendu, que des seules époques auxquelles j'ai pu remonter avec certitude.

Je vois, dans le XIV<sup>e</sup> siècle, le comté d'Ablois appartenir à la maison d'Anguien.

Il y aurait lieu de croire que la forêt d'Anguien, qui aujourd'hui est à M. le marquis de Talhouët-Roy, en consacre le souvenir.

Dans le XVI<sup>e</sup> siècle, il passe en la maison de Luxembourg.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, M. le marquis de la

Vieuville en fait l'acquisition.

En 1651, le roi passe à sa maison les titres honorifiques de comté, et, la même année, il est cédé au duc de Bouillon.

Le 4 septembre 1754, un descendant du marquis de la

Vieuville et du même nom transmet la seigneurie et la terre d'Ablois à M. de Meulan, receveur général, le même dont il est parlé plus haut.

Avant de continuer la série des possesseurs de la *Terre d'Ablois* jusqu'à ce jour, suivons plus amplement le passage de M. de Meulan à cette époque, puisqu'il est un de ceux sur lequel j'ai recueilli le plus de renseignements, et disons quelques mots auparavant des personnages secondaires, nobles également, que leurs charges ont dû appeler à séjourner à Ablois, ainsi que de leurs familles. Qu'on me permette ici une nouvelle et toute petite digression.

On ne s'étonnera pas de rencontrer parfois, dans le cours de cet ouvrage, une orthographe vieillie ; c'est que j'ai tenu, par couleur locale, à conserver intacte, la façon d'écrire certains mots à cette époque. D'autre part, si j'ai tenu, dans les circonstances de baptêmes, mariages ou décès, à citer les noms de quelques témoins, c'est qu'ils sont de pays qui nous environnent.

J'ai déjà parlé du mariage, le 11 avril 1673, dans la chapelle de Saint-Amand, de Claude-Charles Soulain de Guérin, seigneur de Brulard ; il épousa damoiselle Marguerite Lefébure de Guiselain, et son mariage fut célébré en présence de Jean Soulain de Guérin, escuyer, seigneur de Violaine, et de Simon de Brohau, bachelier en théologie.

Le 27 août 1675, il est intéressant de signaler le mariage de messire Louis Daligre, escuyer, seigneur de Vandières, et damoiselle Marguerite de Guérin, en présence de Jeanne de Vauleroy, Roland de Montigny, chevalier, seigneur de Violaine, Claude-Charles Soulain de Guérin etc.

Montigny, Vandières, Violaine, étaient dans le rayon de l'important comté de Châtillon-sur-Marne.

J'ai déjà parlé plus haut, il est vrai, de Jean Soulain de Guérin, escuyer, seigneur de Violaine : mais il ne faut pas s'étonner de voir plusieurs personnes porter le même titre, la même seigneurie s'étant souvent trouvée partagée entre plusieurs.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1679, baptême d'un fils de Claude-Charles Soulain de Guérin, seigneur de Brulard, qualifié en outre de seigneur de Violaine.

Le 31 octobre 1680 et le 15 mars 1683, je relève les baptêmes d'Elisabeth et de Marguerite, filles du même Claude-Charles Soulain de Guérin, escuyer, seigneur de Brulard, et de dame Marguerite Lefébure de Guiselain, son épouse ; le 9 avril 1685 celui d'un fils portant le nom de Claude-Henri, dont le parrain fut noble messire Henri de la Barge, chevalier, seigneur de Vandières, et la marraine, la fille de ce dernier ; le 8 avril 1688, celui d'un autre fils

portant les noms de Charles-François. Le 16 avril 1697, je remarque le décès de Claude-Henri de Guérin de Brulard, le même dont le baptême eut lieu le 9 avril 1685. L'inhumation se fit en présence de Parchappe des Noyers et du père de l'enfant.

Le 7 février 1685 apparaissaient des noms nouveaux, ceux de François Parchappe des Noyers, escuyer, seigneur de Broussy, et de dame Marie de Soufflier, son épouse, à propos de la naissance d'une fille qui a pour parrain Jean Parchappe, conseiller du roy, grenetier au grenier à sel d'Épernay. Comme cette famille des Parchappe appartient surtout à la magistrature de l'époque, - ne citerai-je que l'un d'eux qui, au commencement de 1688, était conseiller du roi au bailliage royal d'Épernay, - il est permis de croire que Parchappe des Noyers était le bailli du bailliage du comté d'Ablois, de même que le seigneur de Brulard était le gruyer des eaux et forêts de Saint-Martin.

Le 31 mars 1687, baptême d'un fils du même Parchappe des Noyers.

Je tiens à parler de la naissance d'une autre fille de François Parchappe des Noyers, baptisée le 12 avril 1689, comme d'un autre fils, baptisé le 30 août 1690, parce que les noms des parrains et marraines étaient ceux des seigneurs de la contrée: Robert le Dieu, chevalier, seigneur de Villers-sous-Châtillon, et Anne de Thouars, épouse de messire Scipion de Berziaux, chevalier, seigneur, baron de Moslins, pour la fille ; Noël-Nicolas Parchappe, licencié ès-loi, avocat du Parlement, et damoiselle Marie-Anne Parchappe de Vinay, pour le fils. La dernière marraine a signé : Parchappe de Vinay.

Le 14 juillet 1695, baptême d'une troisième fille, qui a pour parrain François Parchappe, conseiller du Roy, lieutenant criminel en l'élection d'Épernay.

Le 16 juin 1697, à l'occasion du baptême d'un troisième fils de Parchappe des Noyers, figurent comme parrain et marraine : Benjamin Scipion de Berziaux, prieur de Montfélix, et Madeleine de la Barge, épouse de messire Louis Gédéon de Conquéran, seigneur de Chaltrait.

Est-ce le même Scipion de Berziaux que celui cité plus haut. S'il en était ainsi, c'est qu'il était *prieur séculier* et, comme tel, sans être engagé dans l'ordre monacal et possédant un bénéfice simple ayant titre de prieuré.

Je retrouverai, pour la dernière fois, en 1700, le nom de Parchappe des Noyers, à Ablois.

Réapparition, le 4 novembre 1713, des membres de la famille de Brulard, par la naissance d'Anne-Robert-Charles, fils de Jean-Charles de Guérin, chevalier, seigneur de Brulard, colonel d'un régiment d'infanterie, et de dame Françoise-Victoire le Dieu, fille de Robert-François le Dieu, chevalier, seigneur de Villiers-sous-Châtillon, lieutenant de MM. les maréchaux de France au bailliage de Châtillon-sur-Marne. Le parrain fut François-Joseph de Guérin, frère de

Jean-Charles.

Le 9 mars 1723, je découvre le baptême d'une fille de Jean-Baptiste de Guérin, chevalier, seigneur de Brulard. Le parrain fut messire Philippe-François-Louis de Chartongne de Villemort, chevalier, seigneur de Chesnes, et de Vautelles, en partie, y demeurant, lieutenant des maréchaux de France, au département de Reims, en Champagne. La marraine fut dame Marguerite-Antoinette de Villemort.

Le 24 juillet 1761, le même Jean-Charles fait baptiser encore, à Ablois, un fils dont le parrain fut messire Louis de Guérin de Brulard, escuyer-brigadier des armées du roy et lieutenant-colonel du régiment de Lyonnais, et la marraine, dame Esprit-Juvénal Le Camus de Lionval.

A partir de ce moment, je ne puis plus suivre la famille Brulard.

Pour témoigner de l'importance d'Ablois à cette époque, je signalerai encore le passage de Charles Cuissotte, lieutenant en la justice de Saint-Martin d'Ablois, à qui, le 19 septembre 1700, on baptise un fils qui a pour parrain Roch du Hautoy, chevalier, seigneur comte de Brigny, et pour marraine Christine Parchappe, fille de messire François Parchappe des Noyers, seigneur de Broussy, autre rapprochement pour mieux faire croire à la dignité de bailli pour ce dernier.

A la même époque, il est question du procureur fiscal en la justice d'Ablois qui a nom Adam Thomas. Au baptême d'un de ses enfants, avait paru comme parrain Jean-Charles de Guérin, seigneur de Violaine, déjà cité et alors lieutenant au premier bataillon de Picardie (1693).

Pour clore avec mes recherches sur les registres de l'état-civil, j'ai découvert des faits, secondaires sans doute, se rattachant à la possession de la *Terre d'Ablois*, par les ducs de Bouillon et de la Vieuville. Ainsi, le 2 avril 1673, et le 18 mai 1676, on voit les mariages d'un des garde-vente de la forêt, et d'un des fermiers de M. le duc de Bouillon ; le 12 décembre 1676, se fait le baptême d'un enfant de Pierre Trouart, commis du même M. de Bouillon. En second lieu, je remarque le 21 novembre 1680, le baptême d'une fille de Pierre Pinot, garde de M. le duc de Vieuville.

Au point de vue religieux, Ablois alors dépendait du diocèse de Soissons, et se trouvait régi par un prieur qui avait dans sa juridiction la chapelle de Saint-Amand déjà citée. Il était assisté d'un vicaire.

à suivre...



## *Avis de recherche...*



Le Conseil Municipal serait heureux de recevoir le 11 Novembre prochain, à l'heure du défilé, les personnes présentes sur cette photo prise à l'école des filles lors d'un concert vers 1935.



### *“ Le Saint-Martin ” Hôtel Restaurant*

*Bar-Tabac-Loto-PMU - Presse-Vidéo  
Restauration rapide*

63, rue Julien Ducos  
51530 Saint-Martin d'Abluis

 26 59 90 55

5, Place Hugues Plomb  
51200 EPERNAY  
Tél. 26 55 56 90

# STATUS®

*UNE LONGUEUR D'AVANCE*

28, rue Condorcet  
51100 REIMS  
Tél. 26 88 59 80

## “ Le Petit Bar ”

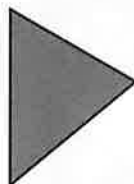
Jeannine BACART

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 94 66

*Pour tous vos travaux de ...*

Peinture - Vitrierie  
Papiers peints  
Ravalements  
Revêtements de sols et murs



## Jean HEBERT

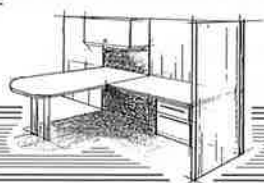
Rue du Moulin Bleu  
51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 92 77

# Métallerie Michel Sauron

14, rue des Meulieres - Saint-Martin d'Ablois

## ESPACE BUREAU SYSTEMS



HERMAN MILLER • OBBO • DRABERT • VITRA

74, boulevard Lundy - 51100 REIMS - Tél. 26 88 44 51

56, avenue Foch - 51200 EPERNAY - Tél. 26 54 11 74

**l'espace bureautique**



RENAULT

DES VOITURES

A VIVRE

Votre agent RENAULT

## Garage H. SOUVERAIN

REPARATIONS ET VENTES MATÉRIELS AGRICOLE, VITICOLE

MOTOCULTURE STAUB ET HONDA

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 26 59 96 18

Fermé  
le VENDREDI

## BAR - HOTEL - RESTAURANT

# AUBERGE DU SOURDON

M. et Mme Bernard CAMUS

Plats préparés et Repas complets sur Commande. Spécialités de Terrines - Entrées  
Poisson Frais (selon arrivage) - Viandes Garnies - Desserts Maison.

26 59 90 22

Saint-Martin d'Ablois

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

Jean-François BROYER le 3 Mai 1991 à Epernay	: de Jean-Jacques BROYER et de Marie-Josèphe VINSKI 7, rue du Tortillard
Cindy HUGUENIN le 24 Mai 1991 à Epernay	: de Dominique HUGUENIN et de Véronique BIZIEAU 21, rue Julien Ducos
Ulysse GEY le 8 Juin 1991 à Reims	: de Francis GEY et de Sylvie KRZYRZOSIAK 35, rue des Sources
Timothée GEY le 8 Juin 1991 à Reims	: de Francis GEY et de Sylvie KRZYRZOSIAK 35, rue des Sources
Clarisse DROMARD 19 Juillet 1991 à Epernay	: de Sylvain DROMARD et de Laurence LOUETTE 78, rue Julien Ducos
Priscillia SODOYER le 19 Juillet 1991 à Epernay	: de Bruno SODOYER et de Jocelyne HERAULT 10, rue Marcel Soyeux
Maxime MALBRANQUE le 28 Juillet 1991 à Epernay	: de Denis MALBRANQUE et de Guilène REMY 29, rue du Tortillard
Nicolas SANCHEZ le 15 Août 1991 à Epernay	: de Francisco SANCHEZ et de Catalina PORTAS 41, avenue de Paris
Thomas EVRARD le 21 Août 1991 à Reims	: de Michel EVRARD et de Natahlie BIGOTTE 23, rue des Rochettes
Jonathan RUSTAT le 21 Août 1991 à Reims	: de Denis RUSTAT et de Patricia HUBERT 5, rue des Rochettes
Gaylor CARTON le 23 Août 1991 à Epernay	: de Alain CARTON et de Christelle SODOYER 3, route de Vertus

## MARIAGES

Sylvain DROMARD et Laurence LOUETTE, le 4 Mai 1991  
 Eric LACOUR et Catherine CARRE, le 25 Mai 1991  
 Philippe MASSON et Laurence LEFEBVRE, le 8 Juin 1991  
 Bruno DE MEDEIROS et Sophie SPLINGART, le 15 Juin 1991  
 Salem CREMONT et Nathalie LEPINE, le 7 septembre 1991

## DÉCÈS

Mme Simone DE LABURGADE de BELMONT veuve PIN, le 24 Avril 1991  
 M. André BERNARD, le 2 Mai 1991  
 Mme Henriette MONDOLOT épouse BAILLY, le 23 Mai 1991  
 M. Gabriel CLOSQUINET, le 17 Juillet 1991  
 M. Pierre GUILLOT, le 15 Août 1991 (Transcription)  
 Mme Marcelle HUOT veuve LE-JAN, le 31 Août 1991  
 Mme Reine LAVAL veuve LENORMAND, le 16 Septembre 1991

**Sciage de Bois à domicile - Fendage à façon - Elagage - Bois de chauffage**

# Nicolas BIOU

**Création de Parcs personnalisés**

6, RUE CROIX MANUEL - 51530 SAINT-MARTIN d'Ablois - TÉL. 26 59 92 54



LE MARCHÉ AUX FLEURS



PROFESSION DE FOI

# LOCALE



## LA FÊTE PATRONALE

ET...



LE 14 JUILLET

Vente - Achats - Réparation

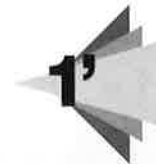
**GARAGE  
CARROSSERIE**

**Jacques FOUJU**

Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 54 35 01  
26 54 35 96

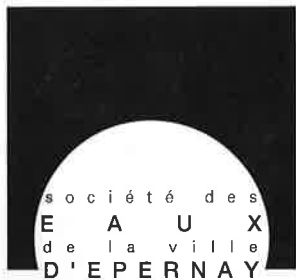
*Cette brochure a été conçue  
et réalisée dans nos ateliers*



**imprim'éclair**

*Une imprimerie à votre service...*

6, rue Frédéric Plomb — 51200 EPERNAY  
**26 55 08 79**



2, avenue du Vercors  
Tél. 26 55 23 46

**GESTION**

des services d'eau potable  
des services d'assainissement

**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE**

**PATRICE PLUVINET**

- NEUF - RÉNOVATION - PROTECTION
- ISOLATION - CHAUFFAGE - FAUX-PLAFONDS
- AGENCEMENT MAGASIN : Eclairage, enseigne, etc.

☎ 26 59 94 26

21, rue des Rochettes

51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS

TRAVAUX AGRICOLES ET VITICOLES

**Claude MICHAUT**

26, rue Julien DUCOS  
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 93 46

**LAURENCE**  
*Coiffure*

**SALON MIXTE**

*Sur rendez-vous pour dames  
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos  
Saint-Martin-d'Ablois

**Tél. 26 59 97 51**

## REGARDS SUR LE SPORT...

### *Tournoi intérieur du Tennis-Club Ablutien*



**Jeunes Filles :** Aurélie DELETTE bat Sabrina ADNET  
**Jeunes Garçons :** Nicolas GENOT bat Nicolas DIDIER  
**Doubles :** D. THOMAS-Ph. BUFFET battent F. EPINEUSE - P. LEROY  
**Messieurs :** Christophe BOUVIER bat Damien BUFFET  
**Vétérans :** Philippe BUFFET bat Jean-Noël HERBIN  
**Meilleur double enfants :** Aurélie DELETTE et Sébastien THOMAS

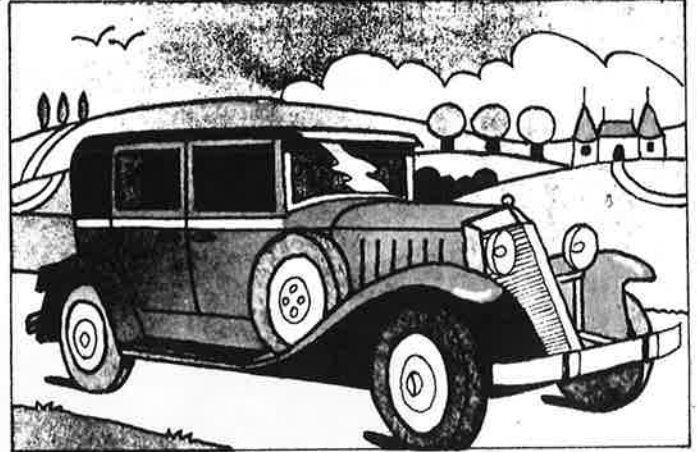
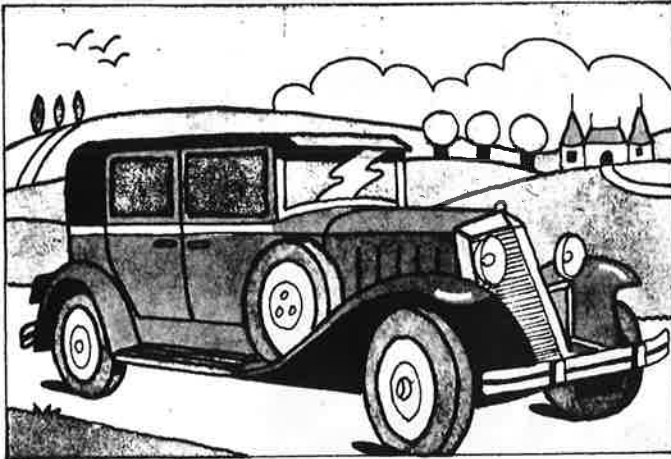


*Equipe de Football et Dirigeants : Saison 91-92*



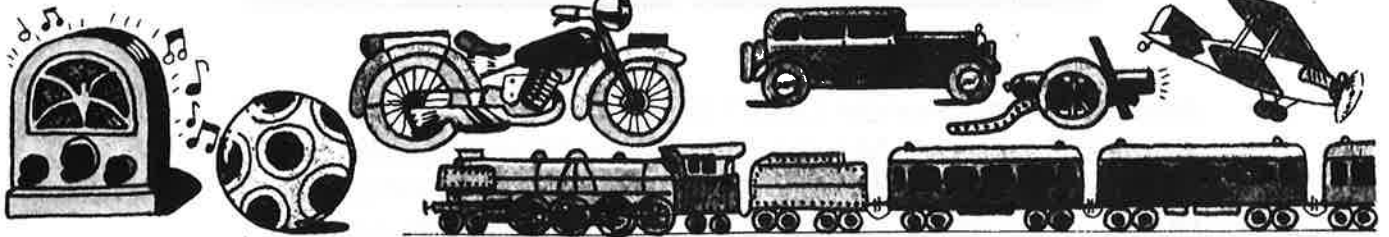
# LES NEUF DIFFERENCES

Ces deux dessins diffèrent par 9 petits détails. Trouvez-les !



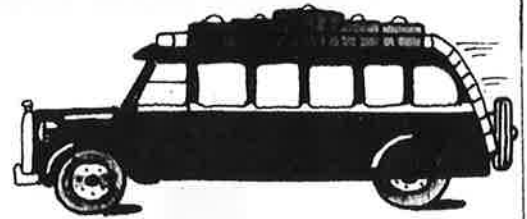
# CACHE - CACHE - MOTS ...

Les mots illustrés par ces 7 dessins se cachent dans 7 mots du texte suivant (comme «vélo» se cache dans «renouvelons»). Trouvez-les !  
 « Emballons le moteur ... nous décollons, nous volons ! Escamotons les roues. Nous irradiations de bonheur ! Zut... la panne. Ne chicanons pas, ne traînons pas, sautons en parachute ! Oh, nous ne savions pas que c'était si haut ! ».



## REBUS

2



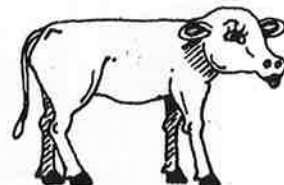
je suis un gros chat mâle!

MARDI CREDI  
 7 8 9  
 AVRIL AVRIL AVRIL

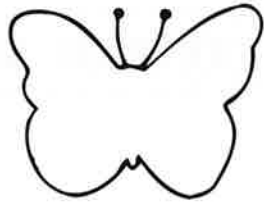


C

A







# **SOFIMAT**

## **LE BONHEUR DU BRICOLEUR**

57, Rue Edouard Vaillant - 51200 EPERNAY - Tél. 26 55 33 11

### **LES SERVICES :**

- Découpe Bois et Vitres
- Livraisons
- S.A.V. assuré
- Possibilité de Crédit
- Règlement par CB

### **RAYON ELECTRO-MÉNAGER TÉLÉ - HI FI - VIDEO**

VEDETTE-THERMOR-ARTHUR MARTIN  
BOSCH-MIELE-NEFF

MITSUBISHI-SONY  
BLAUPUNKT-ITT-PHILIPS  
RADIOLA-SCHNEIDER-SABA-TELEFUNKEN

**Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
du LUNDI au SAMEDI**

CARTE PLURIEL

**BOIS  
OUTILLAGE  
QUINCAILLERIE  
ELECTRICITÉ  
PLOMBERIE  
SANITAIRE  
LUSTRERIE  
CARRELAGE  
CHAUFFAGE  
PEINTURE  
DROGUERIE  
PAPIER PEINT  
TEXTILES  
ISOLATION  
AMEUBLEMENT  
REVETEMENT  
DE SOL  
MAÇONNERIE  
JARDINAGE  
MENUISERIES  
FERMETURES  
CUISINES**

# PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumées...

## Séance du 17 Mai 1991

### **Parc du Sourdon : Réglementation des visites :**

Suite aux propositions de la Commission du Parc du Sourdon, les dispositions suivantes sont adoptées :

- L'entrée au Parc du Sourdon sera payante du 1er Avril au 31 Octobre :  
10 francs, à partir de 14 ans
- Forfait de 100 francs par classe ou groupe scolaire.

L'accès demeure gratuit pour les habitants de la Commune.

-Après autorisation du Maire, des spectacles, attractions, etc... pourront être organisés par des Associations ou autres organismes. Le tarif municipal ne s'appliquerait pas et les tarifs d'entrée seraient fixés par l'organisateur.

- Le règlement intérieur comportera certaines interdictions et notamment : feux, barbecues, baignade, pêche, divagation des chiens, circulation de tous véhicules.

### **Parc du Sourdon : Equipement :**

- Le panneau du règlement intérieur est commandé à la Société FIRST (coût environ 3000 francs)
- L'achat de plusieurs jeux est prévu au cours de l'exercice 1991 : cadre à grimper, escatour, manège (coût 12 000 francs).

*Ces jeux viennent d'être livrés et seront installés pour la prochaine saison.*

### **Aménagement et extension de la Mairie :**

- Adoption de deux avenants :

Lot n° 1 : Terrassement généraux : 1.779,00 Frs TTC

Lot n° 7 : Menuiseries extérieures : 7.037,72 Frs TTC

- L'horloge étant hors d'usage, le devis présenté par les Etablissements BODET concernant une horloge électrique avec sonneries est accepté, coût 23.376,08 Frs TTC.

### **Enseignes sur façades des commerçants, artisans, viticulteurs et particuliers :**

Afin d'embellir le village et sur proposition du Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien, Monsieur le Maire indique qu'il souhaite favoriser l'installation d'enseignes sur les façades des propriétaires intéressés et pour faciliter la réussite de cette opération, propose de verser au C.F.A.A. une subvention de 500 Frs à l'occasion de chaque pose d'enseigne. Cette somme serait déduite lors du règlement de la facture.

Cette proposition est adoptée à la majorité.

Les Ablutiens intéressés sont invités à se mettre en rapport avec le C.F.A.A.

### **Remise en état du mur, Place de la Foulerie :**

Deux devis sont examinés :

- Réfection totale du mur et des berges, valeur mars 1991, définie par les services de la D.D.E. : 700 000 Frs TTC (étude demandée par la Commune).
- Réfection uniquement du mur, du lavoir à la limite de la propriété de Monsieur NYS : 170 000 Frs, sans garde du corps, étude demandée à l'Entreprise MOREL par la Commune afin de comparer et définir la solution à adopter.

Sur proposition de Monsieur le Maire, la réalisation de ces travaux sera décidée ultérieurement.

### **Fournitures scolaires :**

Monsieur le Maire rappelle qu'il entend poursuivre les efforts financiers consentis pour les fournitures scolaires, l'un des objectifs à atteindre étant de remplacer, par étapes, les séries de livres les plus anciennes et donc souvent inadaptées.

Par ailleurs, suite aux projets présentés lors des Conseils d'Ecoles, par les Enseignants, une dotation complémentaire s'avère nécessaire. Afin d'une part, de commencer à renouveler quelques séries de livres et d'autre part à financer les projets de Classe (bibliothèque, fiches etc...) il est décidé d'affecter 13 000 Frs supplémentaires au compte 607 : fournitures scolaires.

### **Achat de terrain pour l'extension de la Station d'Épuration :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il apparaît un désaccord sur le prix mentionné lors de la délibération prise le 28 septembre 1990, le vendeur affirmant avoir donné son accord sur 15 Frs le m<sup>2</sup>, mais hors taxes.

Considérant qu'il est difficile, après plusieurs mois de définir avec exactitude ce qui avait été dit oralement, mais ensuite écrit, publié et sans doute lu (compte rendu du Conseil Municipal et l'Ablutien N° 4) Monsieur le Maire, pour l'intérêt de ces travaux (nuisances et menaces administratives sur l'emploi de 70 personnes), propose de fixer le prix d'achat à 15 Frs le m<sup>2</sup> avec la non application de la TVA selon l'article N° 102 du Code Général des Impôts.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## *Séance du 11 Juin 1991*

### *Achat de terrain pour l'extension de la Station d'Épuration :*

Après avoir rappelé les dispositions déjà adoptées lors des séances précédentes (28 septembre 1990 et 17 mai 1991) Monsieur le Maire précise que lesdites dispositions sont jugées incomplètes, une indemnité de résiliation du bail soit 2 Frs par M2 étant demandée. Afin de ne plus retarder ce dossier et dans l'intérêt général, sur invitation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte le versement de cette indemnité.

### *Subvention d'Etat au titre de la D.G.E. :*

La validité du versement de la subvention accordée pour les travaux de réfection de la chaussée rue Marcel Soyeux arrivant à expiration et compte tenu de la mévente des terrains du lotissement de la Foulerie, ces travaux ne peuvent être envisagés en 1991.

De plus, par lettre du 7 juin 1991, Monsieur le Sous-Préfet demande, si au titre de la solidarité, la Commune accepterait de renoncer à cette subvention au profit d'une autre commune qui commencerait des travaux immédiatement. En cas d'accord, Monsieur le Sous-Préfet souligne que le dossier présenté au titre de la D.G.E. 1992 serait considéré comme prioritaire.

Par solidarité envers les autres communes et assuré de la garantie précitée, le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

### *Aménagement et extension de la Mairie :*

Trois avenants sont acceptés :

- Lot N° 3 Gros Oeuvre, Maçonnerie : 6.795,78 Frs TTC
- Lot N° 6 Couverture, : 9.435,01 Frs TTC
- Zinguerie : 15.670,61 Frs TTC

### *Vol de Bancs :*

Suite au vol de trois bancs installés Place de la Foulerie et pour éviter le renouvellement de ces faits jugés inqualifiables, il est décidé de faire souder les bancs et les têtes des candélabres.

## *Séance du 11 Juillet 1991*

### *Mobilier de l'accueil, du secrétariat et du bureau du Maire :*

Après étude de quatre devis, il est décidé de retenir le devis présenté par les Etablissements MINGAZ, soit un montant TTC de 65.000 Frs.

### *Subvention au C.F.A.A. :*

Une subvention de 3500 Frs est accordée au C.F.A.A. afin de couvrir les frais relatifs au goûter et au spectacle offerts aux enfants à l'occasion des dernières fêtes de Noël, dont l'organisation a été assurée par le C.F.A.A. et le Conseil des Parents d'Elèves.

### *Travaux d'Aménagement Place de la Foulerie :*

Une facture de 5529 Frs TTC sera réglée à l'Entreprise Claude MICHAUT qui a réalisé des travaux nécessaires à l'installation des caravanes des forains.

### *Travaux de Voirie rue des Meulières :*

A l'occasion des travaux d'aménagement des trottoirs du lotissement des Meulières, travaux pris en charge par la SOTRAM, il est décidé de régler la facture de 7.812,50 Frs TTC à l'Entreprise SOGOGETRA qui a réalisé l'aménagement d'une partie des trottoirs, hors lotissement, entre l'immeuble N° 18 rue des Meulières et la première parcelle du lotissement.

## *Séance du 2 Aout 1991*

### *Financement des travaux d'Aménagement et d'Extension de la Mairie :*

Afin de compléter le financement de ce programme, un emprunt de 500.000 francs, au taux de 9,95% est sollicité auprès de la C.R.C.A.M. Le remboursement s'effectuera par trimestrialité pendant 15 ans.

### *Aménagement et extension de la Mairie :*

Deux avenants sont acceptés :

- Lot N° 6 Couverture, Zinguerie : 9.959,19 Frs TTC
- Lot N° 10 Plâtrerie Isolation : 32.320,28 Frs TTC

### *Ecole de Musique d'Épernay :*

*Afin de permettre de juger pleinement le bien fondé de la décision, cette délibération est reproduite in extenso.*

Après avoir succinctement présenté ce dossier, Monsieur le Maire invite Monsieur BOULONNAIS, Adjoint au Maire d'Épernay, chargé des affaires culturelles, à présenter le projet de restructuration de l'Ecole de Musique et de Danse d'Épernay.

En préambule, Monsieur BOULONNAIS précise que la Ville d'Épernay n'entend pas relâcher son effort de soutien à l'Ecole de Musique et de Danse mais souhaite que les parents et les Communes environnantes qui bénéficient largement des services de ladite Ecole, participent aux frais de fonctionnement de cet organisme.

Pour ce faire, un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique est en cours de formation. Ce syndicat sera chargé de gérer les intérêts de l'Ecole de Musique et de Danse et aura toute autorité quant à la tarification de l'enseignement. Selon une formule à prévoir, l'engagement des communes adhérentes pourrait-être révisé tous les 5 ans.

La Ville d'Eprenay s'est engagée à supporter les frais fixes de l'Ecole de Musique et de Danse, c'est-à-dire : Direction, secrétariat, locaux, soit environ 500.000 Frs, ainsi que 25% des frais de personnel, ce qui représente près de 50% du budget total de l'Ecole de Musique et de danse.

Les Communes extérieures qui désirent s'associer à cette restructuration peuvent adhérer au S.I.V.U. en s'acquittant d'un droit d'inscription calculé sur 2 critères :

- critère démographique : contribution financière de 3 francs par habitant.

- critère de proportionnalité : contribution calculée proportionnellement sur le nombre de parts par élève inscrit, la part élève étant estimée à 250 francs, le solfège représentant une part, un instrument 4,5 parts et la danse classique 1,5 part.

Par ailleurs les frais d'inscription des élèves sparnaciens ou issus d'une commune adhérent au S.I.V.U. seront calculés en fonction des revenus des foyers : au prorata du quotient familial, selon un barème de dix tranches. Les élèves issus d'une commune n'adhèrent pas au S.I.V.U. subiront des tarifs majorés et différents s'il s'agit d'une nouvelle inscription ou d'un renouvellement. Les familles inscrivant plusieurs enfants bénéficieront d'un tarif dégressif. Un droit forfaitaire d'inscription de 50 francs sera perçu pour tous les élèves de l'Ecole.

Enfin des musicoliers interviendront dans les Ecoles maternelles et primaires des communes adhérentes, afin de mettre en place une politique globale de la Musique, en offrant aux élèves une initiation et une formation.

Après avoir vivement remercié Monsieur BOULONNAIS qui quitte la séance et avant de faire un tour de table, Monsieur le Maire indique que si l'inscription à l'Ecole de Musique et de Danse relève de la seule volonté des parents, il n'en demeure pas moins que la quasi-totalité des jeunes enfants ne bénéficient jamais d'un éveil, d'une sensibilisation à la Musique. Il serait donc regrettable de ne pas réserver une suite favorable à ce projet d'autant plus qu'en cas, notamment d'insatisfaction du fonctionnement des structures, l'adhésion de la commune pourrait être revue à l'issue d'un délai de 5 ans.

Aussi, l'intervention des musicoliers pendant les heures de classe, justifie à elle seule, l'adhésion à ce projet, sachant qu'actuellement, la participation financière communale s'élèverait à 6.442 francs par an.

De plus, si des vocations ou des volontés s'éveillaient, il est permis de penser qu'une fanfare municipale pourrait voir le jour dans un délai de 5 à 10 ans.

Suite à la réflexion de Monsieur le Maire, un large débat s'instaure, duquel il ressort que tous les membres du Conseil Municipal sont favorables à l'adhésion de la Commune au S.I.V.U. dès lors que la mise en place des musicoliers se fera progressivement et dès l'année 1991 - 1992.

#### ***Lotissement des Meulières :***

Suite à la demande de plusieurs propriétaires actuels et du projet présenté par le Lotisseur, le redécoupage de certaines parcelles est accepté : le nouveau découpage permettra notamment d'agrandir les fonds de parcelles et d'aménager une sortie arrière qui débouchera comme prévu sur le C.D. 22.

Cette opération n'entraînera aucun frais pour la Commune mais aboutira à la suppression de trois parcelles restant à vendre.

Les modalités d'accès au CD 22 par le chemin privé devront répondre aux conditions de sécurité prévues et l'avis de Monsieur l'Ingénieur de Subdivision Equipement Département devra être sollicité.

## ***Séance du 27 Septembre 1991***

#### ***Remplacement de la chaudière à l'Ecole de Filles :***

Lors de la vérification de remise en route du chauffage, l'Entreprise CONRAUX a constaté que la chaudière était percée. Installée en 1987, cette chaudière n'est plus sous garantie et aucun recours n'est possible puisque les causes de cet incident ne peuvent être ni trouvées ni prouvées. Le changement d'un ou deux éléments étant la solution actuelle, certes la plus économique mais certainement pas la plus fiable et la plus économique à long terme, il est décidé d'accepter le devis présenté par l'Entreprise CONRAUX soit 34.797,24 Frs TTC. Il faut noter que le brûleur existant sera réinstallé sur la chaudière neuve.

#### ***Aménagement et Extension de la Mairie :***

Le revêtement plastique du secrétariat est abandonné au profit d'un carrelage : montant de l'avenant Lot N° 13 - Carrelages, faïences : 6.767,32 Frs TTC.

#### ***Compte administratif 1990 et Budget supplémentaire 1991 :***

Les différents chapitres sont détaillés en pages 2 et 3.

## *Compte rendu de l'Assemblée générale du Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien*

La séance est ouverte par la présidente qui remercie Monsieur JARDEL, Président du Comité Départemental du Tourisme, Monsieur VINCENT de leur présence, ainsi que Monsieur le Maire, ses conseillers et les personnes présentes. Mme OUDART donne ensuite la parole à Monsieur JARDEL qui apprécie que cette assemblée générale accorde une attention particulière aux fleurs. En effet celles-ci améliorent le cadre de vie et sont essentielles pour le bien-être de tous et, ajoute-t-il, sont le "premier sourire" pour accueillir le visiteur, le touriste.

Monsieur JARDEL précise qu'au niveau des fleurs, la Marne est le 5ème Département et que 30% des Communes participent au concours des villages fleuris. Avec 50%, la Marne deviendrait "Département fleuri". Sur les 214 villages marnais concourant pour les villages fleuris deux sont primés au niveau national (BACONNES et HAUSSIMONT). Mais fleurir un village n'est pas suffisant, il faut nettoyer le milieu où sont plantées les fleurs et maintenir propre le village où l'on vit.

Monsieur JARDEL nous précise que tous les ans, le dernier week-end de juin sera consacré à la Route Touristique du

Champagne en fête. Il salue Saint-Martin d'Abluis pour sa brillante participation en 1990 et termine en présentant les nouvelles brochures de la "Marne en Fête" au dos desquelles figurent 2 photos du défilé dans les rues de Saint-Martin. L'assemblée reprend son cours et Madame OUDART fait une retrospective des activités de la saison précédente.



**1er Mai 1990** - Buvette à la Croix des Frileux.

**13 Mai** - Marché aux fleurs.

**17 Juin** - Inauguration de la Route Touristique du Champagne avec char et défilé costumé, et animations au Parc du Sourdon : jet d'eau réalisé par les Pompiers, musique avec le Fifi Jazz Band, exposition vini-viticole, exposition de peintures, et sortie de la bouteille de champagne "spéciale inauguration".

**24 Juin** - Méchoui avec l'ASLA.

**22 Septembre** - Remise du trophée de la Route Touristique du Champagne "1er Prix de la Participation".

**2 Décembre** - Exposition de cartes postales anciennes sur le village, art floral japonais, vente de calendriers et ouverture du Balthazar gagné le 22/09/1990.

**15 Décembre** - Concert par la Chorale des Cénelles.

**16 Décembre** - Arbre de Noël avec la participation de l'Association des Parents d'Elèves.

Le compte rendu financier est effectué par M. GIRARD.

Dans le but d'embellir et de décorer le village, le CFAA souhaite favoriser la pose d'enseignes décoratives, une documentation peut être consultée chez M. BABE, ferronnier à Cramant. La Municipalité et le Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien propose une aide financière de 500 francs pour la pose de chaque enseigne (prix 1000 à 5000 francs suivant les modèles). Cette somme sera déduite lors de la facturation par le ferronnier. Renseignements et inscriptions auprès du CFAA qui est "maître d'œuvre".

Renouvellement du Conseil d'Administration qui passe à 12 membres :

**Présidente** : Mme Francine OUDART

**Vice-Président et Secrétaire** : M. Serge GAGNOUX

**Trésorière** : Mme Nicole LAUDET

**Membres du C.A.** : Mmes Florence RIGOLOT - Estelle JACQUART - Corinne DIOT - Mrs James RODIER - Gérard REBEAUD - Daniel NIVOIS - José DROMARD - Patrick CLOSQUINET - Patrick BENARD.

Monsieur VINCENT, paysagiste au Comité Départemental du Tourisme présente un diaporama sur les villages fleuris et la soirée se termine par le verre de l'amitié.

**Réalisation des derniers mois :**

**5 Mai 1991** - Marché aux fleurs, place de la Foulerie

**30 Juin 1991** - Dans le cadre de la Route en Fête; gala de catch et démonstration de danses par le club de l'ASLA.

*Le Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien souhaite vous retrouver nombreux lors de ses prochaines festivités et invite toutes les personnes qui le désirent à se joindre à lui pour mettre sur pied ses réalisations futures.*

*Le C.F.A.A.*

# Le Parler Champenois

**Casse** : *N.F.* Louche en cuivre jaune qui sert à puiser l'eau dans le "siau" du "lavier".

**Casser le ventre** : *Loc.* Se dit à une personne qui arrive en retard à un repas.

**Casuel** : *adj.* Fragile

**Cateau** : *N.F.* Femme habillée sans goût ou de mœurs légères.

**Causer à** : *V.* Un jeune homme à une jeune fille ou réciproquement quand ils sont fiancés ou près de le devenir.

**Cauteret ou Cotteret** : *N.M.* Panier en osier.

**Cauton** : *N.M.* Travail, souci. Une affaire qui donne du cauton.

**Caûton** : *N.M.* Pousse verte de la vigne

**Censureaux** : *N.M.* Rigoles produites par l'eau d'un orage dans le sol d'une vigne en pente. Ravins.

**Chacrot** : *N.M.* Malingre

**Chagriner (se), Chamailer (se)** : *V.* Se dit en parlant du temps à l'approche d'un orage.

**Chai** : *N.M.* Cep de vigne.

**Chalingre** : *adj.* Chétif, malingre.

**Chamboler** : *V.* Tituber

**Chanlatte** : *N.F.* Gouttière d'un toit. Proverbe : A tailler, quand il pleut, on quitte des vignes quand la roie du cul fait chanlatte.

**Chanveux** : *adj.* Filandreux, ligneux. Un radis chanveux

**Charbonnée** : *N.F.* Cadeau de viande assortie d'un porc qu'on vient de tuer.

**Charculot** : *N.M.* Le dernier enfant d'une famille.

**Chardron** : *N.M.* pour Chardon.

**Charnure** : *N.F.* Avoir bonne charnure ; guérir rapidement d'une blessure.

**Charrière** : *N.F.* Sillon laissé par les roues d'une voiture dans un chemin.

**Châtre** : *N.M.* Mauvais couteau.

**Chaudée** : *N.F.* Suée.

**Chaumé** : *adj.* Se dit en parlant du bois qui passe, tombe en poussière.

**Chaurée** : *N.F.* Chaleurs, suée.

**Cheligne** : *N.F.* Chenille.

**Chelinchelotte** : *N.F.* Goute-d'eau-de-vie. On dit aussi Chinchelotte.

**Chevalon** : *N.M.* Centaurée (Centaurea Jacea). Excellent fourrage apprécié par le cheval.

**Chevêt** : *N.M.* La partie haute d'une

vigne.

**Chiard** : *N.M.* Enfant.

**Chicon** : *N.M.* Chicon de pain, morceau de pain généralement copieux.

**Chie-clair** : *N.F.* Enfant chétif, malingre.

**Chien (à)** : *Loc.* Etat d'un couteau dont la lame, par suite d'usure, a du jeu et est inclinée en arrière.

**Chifflaude** : *N.F.* Giffle.

**Chignole** : *N.F.* Manivelle d'une machine.

**Chique** : *N.F.* Bille.

**Chiquette** : en miette, réduire en chiquette.

**Chître** : *N.M.* Avorton.

**Chochin** : *adj.* de mauvais goût.

**Chose (la) de faire** : La question de faire.

**Chouillère** : *N.M.* Terrain propre à la culture des choux

à suivre...

UN ESPACE  
A VOTRE DISPOSITION

SPECTACLES  
ACCUEIL  
DE MANIFESTATIONS  
SALLE DE PRESENTATION  
1000 M<sup>2</sup>

PARKING GARDE

RESERVATION POSSIBLE

5, Rue du Pré-Dimanche **EPERNAY**  
Tel 26 51 56 10

## SOLUTION DES JEUX

### RÉBUS

2 - puits - i - car - lot - matou - jours - paon - C - A - veau - lait. (Depuis Icare, l'homme a toujours pensé à voler).

### CACHE-CACHE-MOTS.

emBALLONs - escamOTONs - irRADION - chiCANONs - TRAINONs - sAUTONs - sAVIONs.

### LES 9 DIFFÉRENCES

1 : oiseau dans le ciel. - 2 : chemin à gauche. - 3 : herbe au premier plan. - 4 : roue de secours. - 5 : reflet dans la vitre avant de la voiture. - 6 : bosquet de droite. - 7 : capot. - 8 : pare-choc. - 9 : ombre sous la roue.

POUR TOUTE CONSTRUCTION  
ou RENOVATION

**Entreprise**

**Gilbert MOREL**

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - BÉTON ARMÉ - PLÂTRERIE  
CHARPENTE - MENUISERIE - COUVERTURE - SERRURERIE

*Isolation par l'Extérieur - Location de matériel*

31, Faubourg de Condé  
51210 MONTMIRAIL

Téléphone: 26 81 22 53  
Télécopie : 26 81 66 42

ORSA BETONS

*du Prêt à l'Emploi  
au sur-mesure*



CHAMPAGNE



**ORSA BETONS**  
CHAMPAGNE

CENTRALE EPERNAY  
35, quai de Marne - Epernay  
Tél. 26 54 90 33

---

S.A. *Pain Jesson*

---



Laiterie

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 92 99

Télex : 830 562

CREME FRAICHE

FROMAGE BLANC BATTU

FROMAGE BLANC DE CAMPAGNE

BRIE DE MEAUX

COULOMMIERS